

## L'ISLAM ET LA MENDICITE

*Au nom d'Allah, Détenteur de Majesté et de Munificence ;*

*Louange à Dieu Seigneur des Mondes ;*

*Que le Salut et la Bénédiction Divine soient sur notre Prophète et Guide Mohammad (SAW), sa Famille (RA) tous ses Compagnons (RA), toute la Umma musulmanne. Amina.*

J'atteste qu'il n'y a de Dieu que Dieu, le Miséricordieux, Celui qui fait Miséricorde à Lui-Même. A Lui revient la Louange et l'incontestable Souveraineté de Tout ce qui existe. Créateur de l'Univers qu'il gère sans aucune fatigue ou démesure, Allah le Très Haut est notre Seigneur, et j'atteste que Mohammad (SAW) est, "en vérité, au nombre des prophètes, envoyé pour guider les hommes sur une voie droite" (Allah dit vrai) C. 36-3,4.

De part sa Miséricorde, je me propose d'apporter un rayon de lumière sur le sujet tabou, l'islam et la mendicité.

En effet, dans la livraison n°3110 du 24 février 1992, de l'Observateur paalga (rubrique éducation), sous le titre, l'école coranique un fléau ? monsieur Lallou Boulaye, au paragraphe 7, dernière phrase écrit : <<De fait, on quémande ici, non pas par nécessité personnelle, mais par principe coranique>>.

Cette assertion est à notre humble avis d'un concept accusateur, car à lire monsieur B. Lallou, le Glorieux Coran recommande la mendicité et mieux, fait de la mendicité un des principes de l'islam. Des 6 536 versets que comptent les 114 Sourates du Saint Coran, nulle part il est recommandé au croyant de mendier, soit que, cette recommandation soit le fruit d'une analyse littérale ou métaphorique des versets ; bien au contraire, il y a des versets qui combattent la mendicité.

L'erreur d'interprétation peut venir de la Zakat, troisième pilier de l'islam. La Zakat ou aumône légale signifie augmenter, purifier. C'est un principe fondamental de l'islam qui exige que le fidèle qui a des biens, en prélève une partie déterminée et l'attribue aux nécessiteux. La Zakat a été conçue comme un impôt et une obligation religieuse pour tous. Mieux, c'est un système économique et social qui vise à doter l'Etat d'une précieuse source d'épargne grâce à laquelle il prête assistance aux pauvres dans le culte de l'islam. Le mot Zakat est cité au minimum 78 fois dans le Glorieux Coran, et tout musulman, toute musulmane en est imprégné de sa valeur spirituelle, car le Coran ne cesse de demander aux biens nantis de la Miséricorde Divine de songer aux nécessiteux.

En effet, Dieu le Très Haut, en définissant la mission du Saint Coran, dit :

2 Voici le Livre !

Il ne renferme aucun doute ;

Il est une direction pour :

3 Ceux qui s'acquittent de la prière

Ceux qui font l'aumône avec les biens que

Nous leur avons accordés,

(Allah dit vrai)

Coran 2, 2 et 3.

On voit donc que, les 7 versets du prologue mis de côté, Dieu l'Omniscient, dès le 3e verset du Glorieux Coran, recommande fortement à ceux qui croient (1er pilier) à ceux qui s'acquittent de la prière (2e pilier) de faire l'aumône (3e pilier). Dans maints versets des 78 cités, Allah le Très Haut, lie les trois premiers piliers (La Foi, La Prière, La Zakat), en sorte que l'on peut sans se tromper, parler d'un trimône :

*On leur avait seulement ordonné*

*D'adorer Allah comme de vrais croyants*

*Qui lui rendent un culte pur,*

*De s'acquitter de la prière,*

*De faire l'aumône,*

*Telle est la religion vraie !*

(Allah dit vrai, Coran 98.5)

C'est ainsi que dès le début de la mission prophétique, il s'est développé <<une forte solidarité de vie matérielle qui a uni les membres de la petite communauté musulmane de Mekke jusqu'à l'hégire. Ceux qui étaient dans l'aisance comme Abu Bakr ont fait vivre les autres>>. (1)

Les oisifs ont donc exploité, au détriment de l'islam, ce troisième pilier et en ont fait un argument essentiel

de la mendicité, car dans la 93e Sourate, aux Versets 9, 10 et 11, Allah Le Miséricordieux proclame :

9 Quant à l'orphelin, ne le brime pas

10 Quant au mendiant, ne le repousse pas

11 Quant aux bienfaits de ton Seigneur, raconte les.

(Allah dit vrai. Coran 93. 9, 10 et 11).

Sachant que le Saint Créateur, l'Omniscient recommande de ne pas repousser le mendiant, voilà les ennemis de l'islam (souvent des hommes valides) tendant la main et agressant la conscience religieuse du croyant qui donne parce que Allah le Juste dit que : 261 Ceux qui dépensent leurs biens dans le Chemin de Dieu

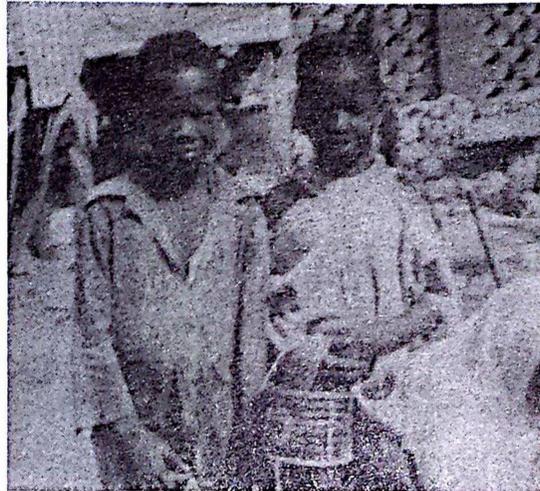
Sont comparables à un grain qui produit sept épis

Et chaque épi contient cent grains.

Dieu accorde le double à qui Il veut.

Dieu est présent partout et Il sait.

262 Ceux qui dépensent leurs biens dans le Chemin de Dieu



*Ces enfants communément appelés "garibou" mendient à travers la ville.*

(Ph. l'Obs.)

Et qui ne font pas suivre leurs dons de reproches ou de torts

Voilà ceux qui recevront leur récompense auprès de leur Seigneur

Ils n'éprouveront plus alors aucune crainte ;

Ils ne seront pas affligés.

263 Une parole convenable et un pardon

Sont meilleures qu'une aumône suivie d'un tort

- Dieu se suffit à Lui-même et Il est plein de Mansuétude.

264 O vous qui croyez !

Ne rendez pas vaines vos aumônes

En y joignant un reproche ou un tort

Comme celui qui dépense son bien

Pour être vu des hommes

et qui ne croit ni en Dieu ni au Jour dernier

Il ressemble à un rocher recouvert de terre :

une forte pluie l'atteindra et le laissera dénudé

Ces gens là ne peuvent rien retirer de ce qu'ils ont acquis

- Dieu ne dirige pas le peuple incrédule.

(Allah dit vrai. Coran 2. 261, 262, 263 et 264).

Le Verset 261 promet à tout bienfaiteur un coefficient de  $1 \times 7 \times 100 = 700$  au minimum et  $700 \times 2$  au maximum. Ainsi, le croyant en Dieu le Miséricordieux sachant que 5 F porteront le fruit de 3 500 F (5 F x 700) ou 7 000 F dans le meilleur des cas préfère donner et surtout sans reproches et de gaité de coeur pour décharger sa conscience religieuse.

L'oisif quant à lui, sachant cela, en profite et agresse. Nous sommes des créatures de Dieu et n'avons pas les mêmes prérogatives que le Créateur Omniscient. Seul Lui et Lui Seul peut distinguer l'ivraie du bon grain, le nécessiteux de l'escroc.

Le Verset 273 de la Sourate 2 aide le croyant dans cette discrimination.

273 Quant aux aumônes que vous donnez aux pauvres

Qui ont été réduits à la misère dans le Chemin de Dieu

et qui ne peuvent plus parcourir la terre ;

- L'ignorant les croit riches

à cause de leur attitude réservée

Tu les reconnais à leur aspect :

Ils ne demandent pas l'aumône avec importunité -

Dieu sait parfaitement ce que vous dépensez

Pour eux en bonnes oeuvres.

(Allah dit vrai. Coran 2,273).

Ainsi Allah l'Omniscient proclame que les vrais nécessiteux i/ ont une attitude réservée (digne de la vraie soumission en Dieu car leur sort est de la volonté d'Allah en qui ils se soumettent). ii/ ne demandent pas l'aumône avec importunité (ils ne sont pas agressifs, ils ne vous insultent pas, ils n'importunent pas votre conscience religieuse). Ainsi donc est défini le vrai nécessiteux.

Que pense l'islam de la mendicité ?

Le ministre Issa Tiendrebéogo, dans son discours d'ouverture du séminaire international de Ouagadougou (2) précise :

<<Si le prophète affirme, je cite "les pauvres ont leur part dans la fortune du riche", fin de citation, la Loi islamique dispose également que la mendicité est interdite à tout homme valide et dans les pays arabes le MOHTASSIB (c'est-à-dire le représentant de la Loi) doit punir tout homme valide s'adonnant à la mendicité jusqu'à ce qu'il change de concept de vie. C'est le moment de faire appel à votre sagacité pour apporter des solutions heureuses à ces questions>>.

Ce séminaire a traité du thème brûlant de la mendicité en Islam et le Conférencier El Hadj Aboubacar Maïga, acutel Cheikh de Ramatoulaye, a, se basant sur la Sunna, rejeté la mendicité en Islam. El Hadj A. Maïga précise dans les hadiths suivants :

- "L'homme n'a jamais ouvert sur lui une porte de mendicité sans que Dieu ne lui ouvre d'autres portes de pauvreté".

- "Celui d'entre vous qui prend une corde pour aller chercher des fagots afin de se procurer un bien quotidien est préférable à celui qui se promène de porte en porte pour chercher à vivre sur le dos des gens".

- "Lors du pèlerinage d'adieu, le Prophète (SAW) partageant la çadaquat fixa son entourage et dit : si vous voulez, je peux vous en donner, mais sachez que ni le riche, ni celui qui peut travailler pour gagner son pain n'a droit à la çadaquat.

- Etc.

En conclusion, le Conférencier précise : "il est regrettable de voir autour de nous que certains frères musulmans, capables de travailler, s'adonnent toujours à la mendicité ; les pratiques de ces musulmans nuisent à notre religion et offrent l'occasion à ses adversaires de la combattre (3).

La mendicité a toujours été combattue en Islam.

Le Cheick Ali Mohammad Hassan El Amary (4) dans un traité socio-psychologique du Coran et les tendances de l'âme humaine, crie son indignation en ces termes :

<<Même lorsque le croyant est incapable de gagner sa vie, il ne doit pas s'humilier devant les gens, ni convoiter ce que les autres possèdent. Une attitude stoïque vaut mieux que l'humiliation de la mendicité>>.

<<Certains combattants du Prophète (SAW) devinrent invalides, d'autres se consacrèrent à la lutte sainte et à l'étude du Coran. Tous avaient laissé leur logis, et dormaient dans la Mosquée du Prophète (SAW) à Médine. Malgré l'indigence dans laquelle ils vivaient, à la Mecques lors de leur émigration, ils n'ont jamais tendu la main pour quémander. C'est à leur sujet qu'à été révélé ce verset : "Donnez aux gens qui ont consacré leur vie à la cause de Dieu. Ils ne peuvent pas gagner leur vie. Celui qui ignore leur cas les croit riches à cause de la dignité de leur attitude. Tu les reconnaitras à leur aspect minable. Ils n'obsèdent pas les gens de leurs demandes">>.

(S.P.6)

# RELIGION

<<Telle était la conduite des premiers émigrés. En les honorant, le Coran honore en même temps la dignité humaine, l'amour propre et la fierté. Là est la vraie gloire: "La main qui donne est bien supérieure à celle qui prend" (hadith), et le Coran désire que les mains des croyants soient toujours supérieures. Endurer stoïquement la faim provient d'une forte volonté. Or, cette volonté se développe grâce à la maîtrise des passions, sans laquelle l'homme serait pareil à la bête. Or, l'Islam ne veut pas que le croyant ressemble aux animaux: ceux-ci ne peuvent résister ni à la faim, ni à la soif. Lorsque l'homme devient maître de ses désirs, il libère alors son âme de l'emprise des passions pour mener une vie idéale>>.

<<Cependant, certaines personnes se laissent tellement dominer par l'amour des biens, que rien ne peut les arrêter, ni humiliation, ni avilissement. Le poète musulman AL HOTAIA sentant sa fin prochaine dit: "Je lègue ma fortune à mes enfants mâles seulement">>.

"Mais quelqu'un objecta en disant: "Dieu n'a pas ordonné cela". Et lui de répondre: "Mais moi je l'ordonne". "Ne veux-tu rien laisser aux pauvres", lui demanda quelqu'un? "Je recommande aux pauvres de quêmander toute leur vie, car c'est un commerce qui ne fera jamais faillite".

<<Malgré l'humour et l'étrangeté de ces paroles, beaucoup de gens cependant les mettent en pratique. En effet, un grand nombre de mendiants ont pu amasser des sommes considérables en quelques années. La mendicité a même fini par devenir une profession adoptée aussi bien par les jeunes que par les vieillards. Rien cependant, n'est plus néfaste à la société que cette vie de parasite menée par des citoyens capables pourtant de travailler. La civilisation et le progrès d'une nation ne sauraient se réaliser sans le travail de tous ses fils>>.

<<Mais chose étrange, la plupart de ces mendiants s'accrochent à l'Islam et provoquent la pitié des gens au nom de la religion; alors que l'Islam déplore leur conduite exécrationnelle. L'Islam ne permet de mendier qu'à celui qui est incapable de gagner sa vie. Pourtant, même en demandant l'aumône, il faut savoir garder son amour propre. Ces paroles paraissent paradoxales, mais les juriconsultes les expliquent en disant qu'il faut s'abstenir d'insister pour obtenir l'aumône. Ils apprécient même le mendiant qui balbutie, par pudeur, contrairement à ceux qui insistent avec insolence et qui harcèlent les gens jusqu'à les insulter>>.

<<Mendier ou vivre en parasite sont donc des choses que l'Islam condamne. Certains croyants louèrent auprès du Prophète (SAW), un homme reconnu par son ascétisme et sa piété. "Qui lui assure son pain quotidien" leur demanda le Prophète (SAW)? "Nous tous" répondirent-ils. "Vous êtes, tous meilleurs que lui" leur dit le Prophète (SAW).

<<L'oisiveté est méprisable, même pour le riche et l'aisé. Le Prophète (SAW) dit à cet effet: "Le riche oisif subira le pire tourment". Car il considère l'argent amassé par la mendicité comme autant de charbons

ardents qui brûleront leur possesseur le Jour Dernier. Le plus insignifiant des métiers, ne serait-ce que vendre des fagots, vaut mieux que de tendre la main aux passants. L'argent gagné par la mendicité est un gain illicite, même si on le dépense ensuite dans des oeuvres de bienfaisance>>.

<<Écoutons cette histoire du grand savant Abd-Al-Rahman Ebn ABOU LAYLA qui égalait Abou HANIFA, en Juriconsulte: "Je marchais avec un Syrien, lorsque celui-ci voyant passer un fruitier ambulancier lui vola une grenadine. Voyant ensuite passer un mendiant, il la lui donna en guise d'aumône. Surpris par cette conduite, je lui demandais de m'en expliquer les raisons". L'homme me répondit alors: "en volant un fruit, j'ai commis un péché, mais en le donnant au mendiant, j'ai gagné dix bonnes actions". Étonné par cette fausse logique, je lui répliquai: "sache bien qu'en volant ce fruit, tu as commis un péché et ton aumône n'est point acceptée par Dieu">>.

On ne saurait traiter de la mendicité en Islam sans parler d'une catégorie spéciale de "mendiants", les Derviches, ces religieux musulmans appartenant à une confrérie, les Soufis. Il s'agit ici, répétons-le, d'une forme spéciale de mendicité, car ces "mendiants", bien souvent des rois, des princes, des sultans, des richards, des cheikhs dont le patrimoine regorge de mines de rubis, d'émeraude, etc, etc, ont fait vœu d'endurer la faim et surtout de vivre des restes des autres. En abandonnant leur richesse, en endurant la faim, en vivant des restes des repas des autres, ils tournent, délibérément le dos au monde présent dont les biens, utopiques et périssables, conduisent l'homme bien souvent à occulter le Créateur, Dieu le Très Haut, l'Unique et le Maître Souverain du monde et aussi et surtout ces biens souvent sont une source de rébellion contre le Pourvoyeur de ces biens, car:

5 O vous les Hommes!

La promesse de Dieu est vraie!

Que la vie immédiate ne nous trompe pas

Que ses vanités ne nous trompent pas au sujet de Dieu!

(Allah dit vrai) Coran 35, 5.

(A suivre)

Aboubacar M. NACRO  
01 BP 1163 Ouagadougou 01  
Tél. 30.32.07

NOTES: (1) GAUDEFROY-DEMOMBYNES. Maurice. Mahomet. Albin Michel

(2) Tiendrebéogo Issa. Discours d'ouverture du Séminaire international de Ouagadougou sur le thème: participation de la Jeunesse islamique à l'édification de la nation. Ouagadougou 1er - 7 avril 1985. Conseil supérieur de la Jeunesse islamique et de la culture du Burkina Faso.

(3) Maïga Aboubacar (El Hadj). La mendicité en islam. Séminaire international de Ouagadougou (1er - 7 avril 1985). Conseil supérieur de la Jeunesse islamique et de la culture du Burkina Faso.

(4) Hassan El Amary Ali Mohammad (Cheikh). Le Coran et les Tendances de l'âme humaine. Comité Général du Coran et du Hadith, Ministère des WAKFS, Conseil supérieur des affaires islamiques.